

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	17.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	OECD, Gewässerschutz
Akteure	Deutschland
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Caretti, Brigitte
Dupraz, Laure
Eperon, Lionel
Guignard, Sophie
Hirter, Hans
Mach, André
Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Caretti, Brigitte; Dupraz, Laure; Eperon, Lionel; Guignard, Sophie; Hirter, Hans; Mach, André; Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: OECD, Gewässerschutz, Deutschland, 1990 – 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 17.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Aussenpolitik	1
Aussenwirtschaftspolitik	1
Wirtschaft	2
Wirtschaftspolitik	2
Konjunkturlage- und politik	2
Geld, Währung und Kredit	3
Finanzmarkt	3
Infrastruktur und Lebensraum	3
Umweltschutz	3
Gewässerschutz	3
Sozialpolitik	4
Soziale Gruppen	4
Familienpolitik	4

Abkürzungsverzeichnis

UNO	Organisation der Vereinten Nationen
EFTA	Europäische Freihandelsassoziation
OECD	Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
BIP	Bruttoinlandsprodukt
EG	Europäische Gemeinschaft
BRD	Bundesrepublik Deutschland
COMECON (RGW)	Council for Mutual Economic Assistance (Rat für gegenseitige Wirtschaftshilfe)
OPEC	Organisation erdölexportierender Länder
UdSSR	Sowjetunion

ONU	Organisation des Nations unies
AELE	Association européenne de libre-échange
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PIB	Produit intérieur brut
CE	Communauté européenne
RFA	République fédérale d'Allemagne
CAEM	Conseil d'assistance économique mutuelle
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
URSS	Union des Républiques Socialistes Soviétiques

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Aussenwirtschaftspolitik

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 30.12.1990
BRIGITTE CARETTI

Durant l'année 1990, **la conjoncture a commencé à fléchir dans les pays industrialisés mais de façon disparate**. Alors que le Japon et l'Allemagne fédérale ont connu une situation favorable, la Grande-Bretagne et le continent nord-américain ont expérimenté un contexte plus inconfortable. Pour la première fois depuis 1986, le taux de croissance du produit intérieur brut des pays de l'OCDE est demeuré inférieur à 3%. Bien que la croissance du volume d'échange mondial ait légèrement ralenti, elle s'est néanmoins élevée à près de 6%.

La politique monétaire plus restrictive, menée par la Banque nationale depuis 1989, a fait sentir ses premiers effets en Suisse, plus particulièrement par une forte poussée des taux d'intérêt et une revalorisation du franc. Ainsi, on assista à une recrudescence des indices signalant un ralentissement de la conjoncture, plus spécifiquement dans les secteurs de la construction et de l'exportation. Alors que la croissance réelle du PIB était encore de 3% durant les neuf premiers mois, elle s'affaiblit durant le dernier trimestre pour s'établir finalement à 2,6%.¹

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 30.12.1990
BRIGITTE CARETTI

Sectoriellement, les **exportations helvétiques** connurent une évolution très différenciée. La croissance nominale la plus forte fut enregistrée par l'horlogerie (+12,2%), suivie par le secteur des instruments de précision (+8,7%). Les principales autres branches de l'économie suisse virent la croissance nominale de leurs ventes à l'étranger varier entre 2% (métaux) et 5% (machines, appareils, électronique).

La répartition géographique des exportations suisses refléta les disparités économiques enregistrées durant l'année. Ainsi, elles augmentèrent de 6,7% en direction des pays de l'OCDE (80% des exportations totales). Dans ce cadre, elles eurent une dynamique au-dessus de la moyenne à destination des pays de la Communauté européenne (+8,2%, 58,3% des ventes totales à l'étranger), plus particulièrement vers l'Allemagne qui, par l'achat de 23,3% de nos exportations (+12,7*10) et la fourniture de 35,9% de nos importations (+2,1%), demeura le principal partenaire commercial de la Suisse. Une tendance à la hausse fut aussi enregistrée à destination des pays latins de la Communauté (Italie: +10%; Portugal: +9,3%; Espagne: +9%) alors qu'un mouvement inverse s'esquissa en direction de la Grande-Bretagne (-4%).

Dans le contexte de l'AELE (7,1% des exportations totales, +5,1%), les ventes suisses furent majoritairement adressées à l'Autriche (+9,8%). A destination des pays de l'OCDE non européens, elles progressèrent particulièrement vers le Japon (+14,9%) mais déclinèrent vers les Etats-Unis (-4,2%), le Canada (-2,6%) et l'Australie (-1,4%).

Si, globalement, les exportations helvétiques en direction des pays en développement producteurs et non producteurs de pétrole augmentèrent dans une proportion similaire (+4,9%), elles connurent des fortunes diverses à destination de l'Iran (+61,3%), du Brésil (-20,8%), de l'Algérie (-12,1%) et du Nigéria (-6,9%). Elles régressèrent à destination des pays à économie planifiée (-13,6%), principalement vers ceux d'Asie (-34,3%). Elles crûrent par contre en direction de l'Union soviétique (+7,2%).²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 30.12.1991
ANDRÉ MACH

Par rapport aux domaines orientés vers l'économie intérieure, **les secteurs orientés vers l'exportation** se sont relativement bien comportés. Cela est dû en grande partie à la forte demande en provenance de l'Allemagne; les exportations à destination de ce pays ont augmenté de 8,7% pendant que les livraisons au reste du monde diminuaient de 1,3% dans leur ensemble. Si l'on fait abstraction des deux situations extrêmes que sont, d'une part, les exportations de vêtements, en forte expansion, et, d'autre part, celles de textiles en continuelle diminution, l'évolution des exportations est restée stable et équilibrée dans les branches principales.

Géographiquement, le niveau d'exportation vers les pays de l'OCDE s'est maintenu; il a même légèrement augmenté de 1,4% par rapport à 1990 et représente 80,7% des exportations totales. L'augmentation des exportations vers les pays de la CE a été

particulièrement significative (+2,5%), par contre les livraisons vers les pays de l'AELE ont diminué de 3,2%. La France (-1,3%), l'Italie (-3,0%) et la Grande-Bretagne (-8,6%) sont les trois pays de la CE, où les ventes suisses ont diminué; au sein de l'AELE, les exportations vers la Suède (-11,7%) et la Finlande (-17,8%) ont connu la même évolution. Les exportations vers les pays de l'OCDE non-européens ont connu des fortunes diverses: +4,5% vers les Etats-Unis, mais en diminution vers le Japon, le Canada et l'Australie.

De façon générale, les exportations vers les pays non-membres de l'OCDE se sont réduites de 1,1 %. Cette réduction a été particulièrement marquée vers les pays à économie planifiée (-8,4%). Alors que les exportations vers la Chine (+20,3%), la Pologne (+41,6%) et la Hongrie (+11,3%) ont nettement progressé, c'est surtout en direction de l'ex-Union Soviétique qu'elles ont diminuées (-39,1%). La croissance des exportations en direction des pays de l'OPEP est restée positive (+3,7%).³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 30.12.1991
ANDRÉ MACH

Le net **recul de la conjoncture** amorcé dans les pays industrialisés au second semestre 1990 s'est poursuivi en 1991. Alors que la croissance économique atteignait encore 2,6% en 1990 pour l'ensemble des pays de l'OCDE, elle est tombée à près de 1 % en 1991. Parallèlement, les différences conjoncturelles entre les principales économies nationales se sont accentuées. Ainsi, les pays anglo-saxons et scandinaves ont connu une récession plus ou moins marquée; dans le même temps, la croissance des économies japonaise et allemande est restée vigoureuse. L'activité économique a atteint son seuil le plus bas au cours du premier semestre, lorsque les conséquences de l'application de politiques monétaires restrictives, prises en vue de combattre l'inflation, ont été renforcées par les retombées de la crise du Golfe.

La Suisse n'a pas été épargnée par le recul de la conjoncture. L'activité économique a connu une baisse continue depuis la fin de l'automne 1990 jusqu'au milieu de 1991. Le bâtiment a été le secteur le plus touché. Le produit intérieur brut réel a diminué de 0,5% par rapport au résultat de l'année 1990.

Wirtschaft

Wirtschaftspolitik

Konjunkturlage- und politik

In den OECD-Staaten setzte sich 1991 die **Verringerung des wirtschaftlichen Wachstums** fort. Insgesamt wurde nach ersten Schätzungen noch ein reales Wachstum von 1,1% verzeichnet. In den USA, Kanada und Grossbritannien bildete sich wie bereits im Vorjahr das Bruttosozialprodukt zurück. In den meisten westeuropäischen Industriestaaten flaute die Konjunktur ab, wobei es aber nur in wenigen Ländern (u.a. Schweden und die Schweiz) zu negativen Zuwachsraten kam. Einzig noch Japan und die alten Bundesländer der BRD wiesen weiterhin ein starkes, wenn auch im Vergleich zum Vorjahr ebenfalls reduziertes Wachstum auf (+4,5% resp. +3,2%). Die wirtschaftliche Abkühlung führte zu einer Zunahme der Arbeitslosigkeit; deren Quote stieg in den grossen OECD-Ländern von 5,6% auf 6,7% an. Die restriktive Geldpolitik und die rezessiven Tendenzen wirkten sich hingegen positiv auf die Teuerung aus. Der Anstieg der Konsumentenpreise verringerte sich in den OECD-Ländern (ohne Türkei) von 5,2% auf 4,5%.

In den ehemals kommunistischen Ländern Mittel- und Osteuropas setzte sich die **Anpassungskrise** fort, welche durch die politischen Umwälzungen (Auflösung des COMECON und der UdSSR und durch den 1990 eingeleiteten **Übergang zur Marktwirtschaft** ausgelöst worden war. Die asiatischen Schwellenländer und die erdölexportierenden Staaten erzielten hingegen wie bereits im Vorjahr überdurchschnittliche Expansionsraten. Weiter verschlechtert hat sich die Situation der übrigen Entwicklungsländer, deren ohnehin ungenügendes Wirtschaftswachstum sich nochmals abgeschwächt hat.⁴

STUDIEN / STATISTIKEN

DATUM: 31.12.1991
HANS HIRTER

Geld, Wahrung und Kredit

Finanzmarkt

POSTULAT
DATUM: 21.06.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

Les rcentes volutions en matire de dveloppement durable, avec notamment les Accords de Paris, ont plac au coeur du dbat le **finance durable**. Ainsi, plusieurs pays, comme l'Allemagne, la France ou le Royaume-Uni, et des organisations internationales, comme l'ONU ou l'OCDE, ont inscrit la finance durable dans leurs agendas. Dans cette optique, Adle Thorens Goumaz (verts, VD) demande un rapport du Conseil fdral sur les volutions des conditions-cadres des marchs financiers afin de maintenir la comptitivit et d'intgrer les volutions internationales en matire de durabilit. Le Conseil fdral a propos d'accepter le postulat. Il estime qu'il s'inscrit dans sa politique en matire de marchs financiers. Le dbat en chambre a t report car le postulat est combattu par Thomas Matter (udc, ZH).⁵

Infrastruktur und Lebensraum

Umweltschutz

Gewasserschutz

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 19.12.1997
LIONEL EPERON

Le gouvernement a obtenu des Chambres fdrales l'autorisation de ratifier la Convention relative  la collecte, au dpt et  la **rception des dchets survenant en navigation rhnane** et intrieure. Sign en septembre 1996 par les gouvernements allemand, belge, franais, hollandais, luxembourgeois et suisse, cet accord consacre l'interdiction de dverser dans le fleuve certains dchets produits  bord des bateaux ou rattachs  la cargaison. Pour pallier  cette pratique fort nuisible du point de vue de la protection des eaux, la convention impose aux Etats contractants d'installer un rseau suffisamment dense de stations de rception pour les trois catgories de dchets distingues par le trait. Le financement de la rcupration, puis de l'limination de ces divers types de dchets sera assur selon le principe du pollueur-payeur. En ce qui concerne la Suisse – pour laquelle le champ d'application de la convention recouvre la portion du Rhin comprise entre Ble et Rheinfelden –, la mise en oeuvre de l'accord ne ncessitera que peu de dispositifs nouveaux compte tenu de l'infrastructure pr-existante dans les ports rhnans des deux Ble. C'est  l'unanimit que le parlement a habilit le gouvernement  ratifier cet accord.⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 23.01.1998
LAURE DUPRAZ

Le conseiller fdral Moritz Leuenberger a sign au nom de la Suisse une nouvelle **Convention sur la protection du Rhin**, lors de la douzime Confrence ministrielle sur le Rhin se droulant  Rotterdam. Des reprsentants de l'Allemagne, de la France, des Pays-Bas, du Luxembourg et de l'Union europenne ont sign cet accord international. Il insiste sur la renaturalisation des rives et la lutte contre les inondations, et officialise la participation des organisations non gouvernementales aux travaux de coopration internationale. Cette convention remplace l'accord conclu en 1963 par les pays riverains. La Commission internationale pour la protection du Rhin laborera un programme de dveloppement durable dans le bassin versant, sur la base de cette nouvelle convention. Le programme devra mettre l'accent sur diffrents points: la scurit du niveau de l'approvisionnement en eau potable et celle du traitement des eaux uses, la scurit des installations industrielles, l'entretien des cours libres et des voies navigables. L'intgration et la coopration des mesures relatives  la qualit de l'eau et  la protection en cas d'inondation seront renforces. Le programme veillera galement  l'amlioration de l'cosystme et  la protection de la nappe phratique. Un management des zones fluviales et une surveillance modernes du Rhin seront mis en place, et les responsabilits civiles et de l'agriculture cologique devront tre consolides. Finalement, un effort particulier sera dvelopp pour amliorer l'information.⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 03.04.1999
LAURE DUPRAZ

En avril, une nouvelle **Convention internationale pour la protection du Rhin** a t signe par la Suisse et les Etats riverains du Rhin ainsi que la Communaut europenne. Ce document vise  protger globalement le Rhin en tant qu'habitat, alors que jusqu' prsent la protection se concentrait sur la rduction de la pollution aquatique. Les Etats contractants (Suisse, France, Allemagne, Luxembourg et Pays-Bas) se sont galement engags  protger la faune et la flore du fleuve et de ses rives.⁸

Sozialpolitik

Soziale Gruppen

Familienpolitik

MOTION
DATUM: 03.12.2015
SOPHIE GUIGNARD

La députée verte Aline Trede (pes, BE) avait déposé en décembre 2014 une motion pour un **congé parental** de 18 mois, dont 6 devaient être pris par le père. Dans son plaidoyer, elle prend pour exemple le reste des pays de l'OCDE, dont l'Allemagne et la Suède, qui connaissent des régimes d'assurance parentale bien plus généreux. Le Conseil fédéral s'est prononcé en défaveur de cette motion. D'accord sur l'importance pour un père de bénéficier aussi d'un congé parental lors des premiers mois de son enfant pour des questions de favorisation du retour dans la vie active de la mère et d'éducation des générations futures, il reproche cependant à la motionnaire deux points de son projet. Premièrement l'imprécision quant à la teneur du congé. Celui-ci serait-il indemnisé? Et si oui, à quelle hauteur et par qui? Deuxièmement, les sept sages s'inquiètent des retombées d'un tel congé sur l'économie: ils estiment le coût d'un congé parental de six mois à entre 1418 et 1772 millions de francs. Le Conseil fédéral rappelle que suite au postulat Fetz "Congé parental et prévoyance familiale facultatifs" (11.3492) il a présenté un rapport présentant huit modèles différents de congé parentaux. La solution privilégiée jusque-là reste le développement et l'encouragement de l'accueil extra-familial. Suite à la non réélection de Madame Trede, la motion a été reprise en décembre 2015 par sa camarade de fraction, Sibel Arslan.

1) SNB, Geschäftsbericht vom 30.12.1990

2) FF, I, 1991, p. 312 ss.

3) FF, I, 1992, p.1035s.

4) SNB, Geschäftsbericht, 84/1991, S. 5 f. und 13 ff.

5) BO CN, 2019, p.1324; Rapport sur la Politique en matière de marchés financiers du 01.10.2016; AZ, SGT, 2.4.19; LT, 17.4.19; AZ, 21.4.19; Lib, 27.4.19; NZZ, 3.5.19; LT, 8.5., 17.5.19; AZ, 23.5.19; LT, 25.6.19

6) BO CE, 1997, p. 1125 s.; BO CE, 1997, p. 1375; BO CN, 1997, p. 1651 s.; FF, 1997, 3, p. 349 ss.; FF, 1997, 4, p. 1423

7) Presse du 23.1.98

8) Presse du 3.4.99.